

L

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXIII

Québec, 20 août 1910

No 2

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 17. — Les Quarante-Heures de la semaine, 17. — Chronique diocésaine, 18. — Le Miracle de la Visitation, 20. — Le Corps de Sainte Anne, 24. — Notre-Dame d'Anvergne au Canada, 27. — Décision de la commission bibliographique, 27. — Un pèlerinage auquel on ne songe, 30. — Bibliographie, 31.

Calendrier

— o —

21	DIM.	b	XIV apr. Pent. S. Joachim conf. et Père de la Ste Vierge SOLENNITÉ DE L'ASSOMPTION. <i>Kyr.</i> royal. 11 Vêp., mémoire. du dim., seulement.
22	Lundi	b	Octave de l'Assomption.
23	Mardi	b	S. Philippe de Bénéti, conf. (Vigile.)
24	Mercredi	r	S. Barthélemi , apôtre, 2 cl.
25	Jeudi	b	Louis, roi de France, <i>dbl. maj.</i> 2d Titul. de la Basilique.
26	Vendredi	tr	q. Zéphirin, pape et martyr.
27	Samedi	b	q. Joseph de Calasanz, confesseur.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

21 août, Saint-Pierre-Baptiste. — 22, Sainte-Philomène. — 23, Saint-Séverin. — 24, Saint-Ambroise. — 25, Saint-Alexandre. — 26, Frampton.

Chronique diocésaine

— o —

— Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a fait les ordinations suivantes à la Basilique, dimanche, le 14 août 1910.

Ont reçu les Ordres mineurs : Messieurs Joseph Roberge, Léopold Roberge, Alphonse Legendre, Eugène Dumas, Ludger Payeur, Philippe Schaienks.

Les messieurs suivants ont reçu l'ordre sacré du sousdiaconat : Eugène Beaudet, Janvier Lachance, Alfred Côté, Adélar Piché,

Lundi, le 15 août 1910, à la Basilique, les nouveaux sous-diacres de la veille ont été promus au diaconat.

Tous ces nouveaux ordonnés avaient suivi au collège de Lévis, leur *Alma Mater*, les exercices d'une retraite spéciale prêchée par le R. P. Alexis, Capucin.

Ils appartiennent tous au diocèse de Québec.

— La retraite annuelle des Révérendes Sœurs Servantes du Saint Cœur de Marie, de Limoilou, qui a été prêchée par le Révérend Père Cébron, missionnaire de N.-D. d'Afrique, s'est clôturée le 12 août par une cérémonie de prise de voile et de profession perpétuelle.

Ont revêtu le saint habit :

Mlles Valéda Duval, de Saint-Ephrem, en religion Sœur Saint-Louis ; Christine Vignault, de la Pointe aux-Esquimaux, en religion Sœur Marie Hélène ; Albertine Caron, de Saint-Sauveur (Québec), en religion Sœur Sainte-Paule ; Maria Lefebvre, de Limoilou, en religion Sœur Saint-Maurice ; Marie-Blanche Guay, de Limoilou, en religion Sœur Saint Vital ; Olivia Duplain, de Saint-Sauveur (Québec), en religion Sœur Saint-Paul-Emile.

Ont prononcé leurs derniers vœux :

Les Révérendes Sœurs Sainte-Rose-Marie et Saint-Léonard, de Francé ; Sœur Sainte Anne, de l'Erable, Illinois ; Sœur Saint-Joseph, de Saint Elzéar ; Sœur Sainte-Léontine, de N.-D.-des-Anges ; Sœur Saint-Raphaël, de N.-D. de Lévis.

La cérémonie était présidée par le Révérend Père Bénéventure, Gardien des Capucins de Limoilou ; le sermon a été donné

par le Révérend Père Maurice, curé de la paroisse ; assistaient au chœur : le Révérend Père Vital, vicaire, et M. l'abbé Lelerc, curé de Berthier.

— Le 15 août, dans l'église du Bon-Pasteur, a eu lieu la profession religieuse des Sœurs :

Marie-Léa Onellet, de Lawrence, Mass., (E.-U.) dite Sœur Marie-de-Saint-Georges ; M.-Charlotte Shannon, de Grande-Rivière, (Co. Gaspé) dite Sœur Marie-de-Saint-Charles-Edouard ; Charlotte-Margaret McKabe, de Lawrence, Mass., (E.-U.) dite Sœur Marie-de-Sainte-Rita, religieuses *choristes*.

La cérémonie a été présidée par M. l'abbé L. Garon, aumônier de l'Institut, assisté de MM. les abbés J.-E. Laberge, aumônier des Ursulines et J. Mercier, vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

Assistaient au chœur, le Révérend Père Turner, C. SS. R. qui a fait une touchante allocution de circonstance, et M. l'abbé A. Grenier du séminaire.

— Le même jour, chez les Franciscaines Missionnaires de Marie a eu lieu une cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse présidée par S. G. Mgr Roy, Auxiliaire de Québec.

Ont pris le saint habit :

Mlles Marie-Louise Pelletier, de Québec, en religion M. Marie-de-Notre-Dame-du-Val ; Orlana Jobin, de Saint-Raymond, en religion M. Marie-Amable-de-la-Passion ; Ernestine Bouchard, de Saint-Antonin, en religion M. Marie-de-Saint-Nil-de-l'Eucharistie ; Mary Lovett, de Boston, en religion M. Marie-Dulcide-de-l'Assomption ; Blanche Bernier, de Saint-Sauveur de Québec, en religion Sœur Marie-Elmire-du-Sacré-Cœur ; Léontine Bilodeau, de Magog, en religion Sœur Marie-de-Sainte-Lène-de-Jésus ; Caroline Cothau de Ploudaniel, (Bretagne) en religion Sœur Marie-Yolaine ; Rosanna Morrissette, de Saint-David, en religion Sœur Marie-Gaudens-de-Jésus-Eucharistie.

La Sœur Marie-Théophile de Corté a fait sa profession perpétuelle.

Assistaient à la cérémonie : le R. Père Alexandre, Gardien des Frères Mineurs du couvent de Québec, le R. Père Firmin, Vicaire, et le R. Père Richard qui a fait le sermon de circonstance.

Le Miracle de la Visitation (1)

— o —

Nous avons publié, en deux numéros, du 15 et du 20 juillet, quelques détails sur une guérison merveilleuse, survenue le 3 mai, au monastère de la Visitation rue Denfert-Rochereau, à Paris. Une émotion extraordinaire, s'est aussitôt emparée de nos lecteurs : et, certes, aucun événement politique, aucune solennité, aucun péril n'avait provoqué depuis longtemps plus fort mouvement d'attention que cette nouvelle à peine soulignée, presque perdue parmi les informations du jour. De toutes parts, les demandes de renseignements, les visites ont afflué. On veut, on exige de nous de plus amples détails. Une sorte d'impatience travaille les âmes et répand la joie, la curiosité, l'édification du miracle. C'est comme un premier fruit, une soudaine extension de cette grâce de choix à tous les cœurs, le royaume d'un foyer divin.

Cependant, notre situation est difficile.

Les saintes religieuses de la Visitation « semblables, selon la parole du Pape, à des colombes cachées dans leur nid silencieux, » redoutent cet éclat autour de leur paisible clôture. Elles réclament contre toute publicité. Elles se plaignent de l'indiscrétion qui nous a livré, même à nous, le secret des faveurs du Ciel à l'égard d'une de leurs humbles compagnes.

D'autre part, ce n'est pas à nous de rien trancher au sujet de l'authenticité d'un tel événement. Une enquête canonique a été ouverte par Mgr l'Archevêque de Paris. A l'Eglise seule, il appartient de juger et de proclamer l'invention d'En-Haut.

Mais les vœux ne nous sont point interdits.

C'est encore une des règles de la Visitation que de s'appliquer au renoncement à ses propres vues pour procurer la

(1) On nous saura gré de reproduire du journal *l'Univers* la relation d'une faveur dont une religieuse de la Visitation a été l'objet. L'arrivée récente d'une phalange de ces saintes moniales, les premières qui se soient dirigées sur le Canada, donne à cette page une touchante actualité. Nos lecteurs savent que ce premier essaim des filles de Jeanne de Chantal, parti du berceau même de l'ordre à Annecy, près du tombeau glorieux de leur fondateur, saint François de Sales, était destiné à la vill. d'Ottawa.

gloire de Dieu. Bon gré mal gré, la renommée de ce miracle s'est déjà répandue parmi les fidèles. Il est impossible de se dérober tout-à-fait à leur sainte avidité. Les prédicateurs des fêtes du 3^e centenaire n'ont pu se retenir de faire allusion ici et là à un pareil bienfait. La foi, l'espérance, l'amour de Jésus ne sauraient contenir plus longtemps l'hymne d'action de grâces, qu'il n'est pas encore permis de faire retentir en un hommage solennel, mais qui se prépare, en toute soumission aux décisions prochaines, sur les lèvres et dans les cœurs.

Sans parler du miracle lui-même, il nous est loisible de méditer quelles préparations, quelles harmonies providentielles, l'expliquent, l'éclairent, en multiplient d'avance en quelque sorte l'allégresse et la leçon.

* * *

Cette apparition du Sacré-Cœur à une religieuse de la Visitation n'a rien qui puisse, en soi, surprendre l'attente des fidèles. Les circonstances, en dehors même des mérites de l'humble Sœur qui en a été favorisée, semblent avoir surnaturellement amené ce prodige. En même temps qu'à Sœur Marie-Antoinette, il apparaît vite que la miséricorde et la bonté prévenante de Jésus ont voulu faire cette grâce à l'Ordre entier, à son passé glorieux, à l'Eglise, à nous tous enfin que cet illustre et saint anniversaire aurait laissés peut-être trop inattentifs. Tant de ferveurs ont reçu par là leur récompense. Dieu a réchauffé par là tant de tiédeurs !

La Visitation et le culte de ce Cœur très bon, voici trois cents ans, en effet, que l'histoire de l'une était liée au règne grandissant de l'autre. Et trop de catholiques l'ignoraient ou l'avaient oublié : ce n'est pas seulement des révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie que date cette vocation des filles de saint François de Sales et de sainte Chantal ; elle date de leurs origines.

C'est le 6 juin 1610 que fut fondée, à Annecy, par saint François de Sales, la première maison de la Visitation ; et, comme le fit remarquer un prédicateur, M. l'abbé Bourdon, aumônier de la communauté de Laval, aux fêtes de ce monastère, sous la présidence de Monseigneur l'évêque, - dès l'année suivante, le Saint eut la pensée de couronner son œuvre

en donnant à sa chère congrégation une devise et des armoiries.

« Dieu m'a donné cette nuit la pensée, écrivait-il à la Mère de Chantal, que notre maison de la Visitation est assez noble et assez considérable pour avoir ses armes, son blason, sa devise et son cri d'armes. J'ai donc pensé, ma chère Mère, si vous en êtes d'accord, qu'il faut prendre pour armes *un unique cœur percé de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines, ce pauvre cœur servant d'enclavures à une croix qui le surmontera, et sera gravée des sacrés noms de Jésus et de Marie. . . car vraiment notre petite congrégation est un ouvrage du Cœur de Jésus et de Marie.* »

Voilà donc, continue le prédicateur, ce qu'écrivait saint François de Saies à sainte Chantal le 10 juin 1611. Or, ce 10 juin se trouvait être *un vendredi, le premier après l'Octave de la Fête-Dieu*. Et soixante-quatre ans plus tard, dans ce même mois de juin, le Sacré-Cœur de Jésus, également entouré de la couronne d'épines et surmonté de la croix, se découvrait aux regards de sa fidèle confidente, la visitandine Marguerite-Marie, et lui demandait que le *premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement fût consacré à une fête particulière pour honorer son Cœur*.

Remarquable et très frappante coïncidence, que d'autres pieux auteurs ont notée, mais qui cependant est encore restée trop généralement inaperçue.

C'est l'annonce de l'intime relation de l'Ordre de la Visitation et de la dévotion au Sacré-Cœur; le signe évident que la manifestation de ce Cœur sacré au monde est la raison d'être de cet ordre religieux divinement choisi pour en être le témoin, le confident et l'apôtre.

Déjà, en 1657, avant même les apparitions de Paray-le-Monial, Mgr de Maupas écrivait que ces « Filles évangéliques avaient été établies. . . pour être les imitatrices des deux plus chères vertus du Cœur-Sacré du Verbe incarné, la douceur et l'humilité, qui sont le fondement de leur Ordre, et leur donnent ce privilège et cette grâce incomparables de porter *la qualité de filles du Cœur de Jésus* »

La grande manifestation de 1675 l'a fait éclater définitivement à tous les yeux.

Pie X a semblé vouloir le proclamer une fois de plus, en exaltant dans la même solennité le Sacré-Cœur et les deux saints Fondateurs, par le privilège qui fut accordé aux Visitandines de célébrer, le 6 juin de cette année, l'office de la messe du Sacré-Cœur sous le rite double de 1^{er} classe comme au jour de la fête, avec mémoire de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal.

Et de même que l'Apparition de Lourdes répondit à la proclamation pontificale du Dogme de l'Immaculée-Conception, voici qu'enfin cette récente intervention du Sauveur confirme l'enseignement et l'exhortation de son Vicaire. La grande parole du Pape, en son Bref du 13 décembre 1909, a provoqué le miracle ; et l'élan des fêtes a partout répondu, à l'annonce de ce miracle par un renouveau d'enthousiasme.

*
*
*

L'apparition, en effet, est du 3 mai, un mois avant les solennités.

Le 3 juin, les monastères de la Visitation en sont déjà informés. Une relation, presque en tous points semblable à celle que nous avons publiée, s'est envolée vers les quatre coins de la terre et y répand le feu de la reconnaissance.

Et l'intimité de cette confidence n'en limite pas trop l'effet. Les Visitandines sont partout. En 1622, à la mort du saint et doux évêque de Genève, elles peuplaient déjà 13 couvents ; en 1641, quand les quitta leur fondatrice, elles en emplissaient 90 ; aujourd'hui, en dépit de la tourmente révolutionnaire qui les extermina, elles ont élevé dans tous les pays plus de 180 maisons, qui abritent 7. 500 épouses de Jésus !

Et que d'œuvres, brûlantes de l'amour divin, sont sorties de leur mystique apostolat : telle, par exemple, cette Garde d'honneur, née à Bourg, le 13 mars 1863, en la fête des Cinq-Plaies, érigée en archiconfrérie en 1878, et qui compta tour à tour parmi ses membres les plus fidèles et ses protecteurs les plus actifs Pie IX, Léon XIII et Pie X.

Or, le 3 juin 1910 était à la fois le jour de la fête du Sacré-Cœur et marquait l'ouverture du triduum préparatoire à la solennité du centenaire, enrichi par le Pape des plus grandes faveurs spirituelles.

Aussi, avec quels transports la nouvelle du divin témoignage du Cœur de Jésus fut reçue par les fervents de la Visitation ! A Annecy, où fut la maison-mère, — la Sainte Source, comme l'appellent volontiers ses filles, — à Autun, le diocèse des apparitions, à Paris, dans le monde entier, il y eut comme une explosion d'enthousiasme et de gratitude.

Une fois encore, le Cœur divin s'était penché sur ses filles de prédilection et par elles se rappelait à l'oubli du monde.

Car, hélas ! il n'est que trop vrai. Nous délaissions à l'envi l'amour de Dieu ! Enchaînés par nos fautes, préoccupés de nos misères, nous perdons de vue Celui que nous voulions servir. Nous nous laissons distraire de Lui.

Mais c'est à Lui que notre saint et bien aimé Pie X nous rappelle sans cesse, et Lui-même frappe à la porte de nos cœurs.

Pourquoi n'avons-nous pas parlé davantage de ces fêtes qu'animaient son nom et son sourire, principalement à travers la France ? Pourquoi craignons-nous tant, lorsqu'il s'agit de ces cérémonies, l'encombrement et l'uniformité ? Le débordement des scandales et la monotonie de nos fautes ne nous lassent-ils pas davantage encore ? Et qui donc, enfin, compte seul et vaut que tout lui soit offert de notre médiocre tâche quotidienne, sinon ce Cœur insatiable et abandonné ?

Vers son apparition mystérieuse, qu'Il agréa du moins cet élan de regret et d'amour, qui sans doute a remué comme nous nos lecteurs et bientôt agitera la terre, — s'il plaît à son Église de constater à nouveau cette miraculeuse alliance qui unit indissolublement le Sacré-Cœur aux destinées de la Visitation.

(L'Univers)

ROGER DUGUET.

Le Corps de Sainte Anne

Après la mort de sainte Anne, son corps fut porté, avec celui de son saint époux, dans un sépulcre voisin de Jérusalem.

La Très-Sainte Vierge, Jésus, ses apôtres et ses disciples

ne manquèrent pas de l'y entourer d'honneur et l'on peut dire que ce sépulcre fut glorieux.

Une ancienne tradition dit que les premiers apôtres du Midi de la France, saint Lazare, mort évêque de Marseille, sainte Marthe et sainte Marie-Madeleine, apportèrent avec eux les précieux restes de sainte Anne. Ces reliques auraient été remises à saint Auspice, évêque d'Apt.

D'autres auteurs font remonter l'origine de la première translation à une libéralité du Pape saint Clément ; on a également mis en avant un don de sainte Hélène. Cette dernière origine semble la plus probable. Lorsque sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, restaura les lieux saints, elle fit relever le corps de sainte Anne, donna une partie des reliques à l'Eglise de Constantinople qui les conserve dans le sanctuaire du Deutéron, et fit présent de la plus grande partie des ossements à l'église d'Apt. Cette sainte princesse était en rapport avec les évêques de Provence.

Les malheurs des temps firent cacher le corps de sainte Anne dans une grotte située sous l'église actuelle. On l'y retrouva au VII^e siècle (792).

Charlemagne étant venu à Apt, chez le baron de Caseneuve, l'archevêque de Reims, Turpin, fit la dédicace de l'église. Pendant la cérémonie, Jean, fils du baron, jeune homme de quatorze ans, sourd et muet de naissance, se mit tout à coup à multiplier les signes, indiquant de la main la porte murée d'une chapelle souterraine. On fit ouvrir cette porte et l'on trouva dans la chapelle l'accès d'une grotte inférieure. On trouva là, dans une embrasure, la sainte relique enveloppée dans un voile de soie. Un délicieux parfum s'en exhalait et une lampe brûlait miraculeusement devant elle. Au-dessus, on trouva l'inscription suivante : *Ici est le corps de la Bienheureuse Anne, Mère de la Bienheureuse Marie.*

A partir de ce moment, le corps de sainte Anne fut entouré des plus grands honneurs. En 1256, un riche bourgeois de Paris, Perrin Ollier, fonda dans la cathédrale d'Apt une chapelle et une chapellenie en l'honneur de sainte Anne. Dès cette époque, on célébrait la fête de sainte Anne, à la date du 26 juillet. Les Papes Benoît XII et Innocent VI, résidant à Avignon, enrichirent le sanctuaire d'Apt de présents et de privilèges.

En l'année 1373, la ville fut délivrée d'une peste cruelle qui ravageait toute la province.

Un peu après, on transporta le saint corps dans l'église supérieure, et on le renferma dans deux magnifiques reliquaires. Des rois et des reines vinrent successivement le vénérer : Jeanne de Naples, René d'Anjou, François 1^{er} lui-même. Les Papes enrichirent aussi le sanctuaire des plus précieuses indulgences.

Cependant, on demandait de toutes parts au chapitre d'Apt des parcelles du saint corps, et il en distribua à différentes églises un si grand nombre, que le Parlement de Provence s'émut et fit défense de continuer ces libéralités. On fit une exception en faveur de la reine Anne d'Autriche. Cette princesse étant venue en pèlerinage à Apt et ayant obtenu de sainte Anne la naissance du roi Louis XIV, fit présent au sanctuaire d'une statue de la sainte en or massif. Elle reçut en présent la phalange supérieure d'un doigt de sainte Anne, elle en fit cadeau aux Pères Carmes qui gardaient le sanctuaire d'Auray.

En 1720, pendant la terrible peste qui ravagea la Provence, les habitants d'Apt attribuèrent à sainte Anne et à sa glorieuse Fille la cessation du fléau. En reconnaissance de cette nouvelle faveur, le corps municipal de la ville décida que, chaque année, le jour de la fête de leur glorieuse Patronne, les consuls iraient en chaperon entendre la messe dans sa chapelle, et lui feraient offrande d'un flambeau de cire blanche pesant trois livres.

De tous les environs, les pèlerinages affluent vers le sanctuaire d'Apt, que Pie IX fit couronner par l'archevêque d'Avignon, et où il érigea une archiconfrérie enrichie des plus riches indulgences.

Ajoutons que le diocèse de Québec contribua, en une seule fois, plus de \$1200 pour la restauration de la chapelle de Sainte-Anne d'Apt. C'est de là, d'ailleurs, que, à différentes époques, nous sont venues, soit directement, soit indirectement, toutes les reliques que l'on vénère au sanctuaire de Beaupré.

Puissions-nous, par notre tendre piété envers sainte Anne, mériter sa pieuse intercession !



Canada — Notre-Dame d'Auvergne au Canada

Un prêtre du diocèse de Clermont, aujourd'hui missionnaire au Canada, M. l'abbé Royer, a fondé dans les régions nouvellement colonisées du Nord-Ouest canadien, une mission aujourd'hui florissante qu'il a appelée Notre-Dame d'Auvergne.

L'église de ce nouveau centre de colonisation recevait même, en 1909, une statue de la Très Sainte Vierge, envoyée spécialement par le diocèse de Clermont.

Dans une lettre qu'il adresse à la *Semaine Religieuse de Clermont*, M. l'abbé Royer raconte la genèse de cette pieuse fondation. Le village où s'élève aujourd'hui Notre-Dame d'Auvergne compte environ deux cents catholiques, la plupart canadiens français, et les autres, français d'origine, belges, hollandais, anglais, italiens. « Dans ce nombre, dit-il, vingt-cinq ne sont guère fervents au point de vue religieux, et chose triste à dire, ce sont pour la plupart des Français. Mais, les autres, à part la malheureuse exception signalée, sont très pratiquants, et l'on trouverait difficilement en Auvergne des gens ayant la foi aussi vive. Verrait-on, par exemple, des jeunes gens tailler dans leurs économies pour faire dire des messes, venir de 18 et 20 kilomètres assez régulièrement entendre la messe le dimanche, passer la nuit devant le Saint-Sacrement, etc. Un fait donnera une idée de la foi qu'on rencontre souvent en ce pays, où le respect humain n'a pas de prise. Ainsi, j'ai deux servants de messe, plus grands que moi, de dix-huit et dix-neuf ans; ils sont très fiers de prendre leur soutane et font admirablement bien les cérémonies. Avec eux, j'ai pu suivre ponctuellement tout le cérémonial de la semaine sainte avec chaque jour une assistance respectable malgré l'éloignement et une belle veillée d'hommes le jeudi saint. »

Décision de la commission biblique

Les auteurs des Psaumes et l'époque de leur composition

I. — Les appellations *Psaumes de David*, *Hymnes de David*, *Livre des Psaumes de David*, *Psautier de David*, usitées dans les anciens recueils et dans les Conciles eux-

mêmes pour désigner le Livre des cent-cinquante psaumes de l'Ancien Testament, ainsi que l'opinion de plusieurs Pères et Docteurs qui pensèrent que tous les Psaumes du psautier doivent être attribués au seul David, ont-elles une valeur telle que David doive être regardé comme l'auteur unique de tout le psautier ?

R. — *Non.*

II. — De la concordance du texte hébraïque avec le texte grec de la Version des Septante et les autres anciennes versions, peut-on à bon droit arguer que les titres des psaumes mis en tête du texte hébraïque sont plus anciens que la Version des Septante, et que dès lors ils viennent sinon des auteurs même des psaumes, au moins d'une antique tradition juive ?

R. — *Oui.*

III. — Les titres susdits, témoins de la tradition juive, peuvent-ils, lorsque nulle raison grave ne s'oppose à leur authenticité, être révoqués en doute ?

R. — *Non.*

IV. — A considérer la multiplicité des témoignages scripturaires relatifs au talent naturel de David, éclairé par le charisme de l'Esprit-Saint, pour composer des poèmes religieux, les institutions fondées par lui concernant le chant liturgique des psaumes, les attributions qui lui sont faites des psaumes, soit dans l'Ancien Testament soit dans le Nouveau, soit dans les inscriptions elles-mêmes mises dès longtemps en tête des psaumes, et en outre, le consentement des Juifs, des Pères et des Docteurs de l'Eglise, est-il possible de nier prudemment que David soit le principal auteur des poèmes du psautier, ou bien peut-on, au contraire, affirmer que quelques-uns seulement de ces chants doivent être attribués au psalmiste royal ?

R. — *Non*, sur les deux points.

V. — Peut-on, spécialement, dénier une origine davidique aux psaumes qui, dans les citations de l'Ancien ou du Nouveau Testament, sont clairement attribués à David, et en tête desquels il faut signaler le psaume II *Quare fremmerunt gentes* ; le psaume XV *Conserva me, Domine* ; le psaume XVII *Diligam te, Domine, fortitudo mea* ; le psaume XXXI *Beati, quorum remissæ sunt iniquitates* ; le psaume LXVIII *Salvum me fac, Deus* ; le psaume CIX *Dixit Dominus Domino meo* ?

R. — *Non.*

VI. — Peut-on admettre l'opinion de ceux qui pensent que, parmi les psaumes, soit de David, soit d'autres auteurs, il s'en trouve quelques-uns qui, pour des raisons liturgiques et musicales, par la négligence des scribes ou pour d'autres causes inconnues, ont été, soit divisés en plusieurs, soit réunis en un seul; ou encore que d'autres psaumes, par exemple le *Miserere mei Deus*, pour être mieux adaptés aux circonstances historiques ou aux solennités du peuple juif, ont été légèrement retouchés ou modifiés, par la soustraction ou l'addition de l'un ou de l'autre verset, sans atteinte toutefois de l'inspiration du texte sacré tout entier?

R. — *Oui*, sur les deux points.

VII. — Peut-on soutenir comme probable l'opinion de ces écrivains modernes qui, s'appuyant uniquement sur des indices internes ou sur une interprétation injustifiée du texte sacré, ont essayé de démontrer que nombre de psaumes ont été composés après l'époque d'Esdras et de Néhémias, et même au temps des Macchabées?

R. — *Non.*

VIII. — Faut-il, sur les témoignages multiples des Saints Livres du Nouveau Testament, selon la pensée unanime des Pères, et de l'aveu même des écrivains de race juive, reconnaître plusieurs psaumes prophétiques et messianiques, annonçant l'avènement, le règne, le sacerdoce, la passion, la mort et la résurrection du futur Libérateur? Et, par suite, faut-il rejeter absolument l'opinion de ceux qui, dénaturant le caractère prophétique et messianique des psaumes, restreignent ces oracles sur le Christ à des prédictions concernant uniquement l'avenir du peuple choisi?

R. — *Oui*, sur les deux points.

Le 1^{er} mai 1910, dans une audience qu'il a daigné accorder aux Révérendissimes Consulteurs-Secrétaires, le Saint-Père a ratifié et ordonné de publier les réponses susdites.

Rome, 1^{er} mai 1910.

FULCRAN VIGOUROUX, P. S. S.

LAURENT JANSSENS, O. S. B.

Consulteurs-secrétaires.

* Un pèlerinage auquel on ne songe

Dans les vastes plaines brûlées par les ardeurs du soleil, on rencontre des lieux privilégiés où coulent des sources abondantes, où l'on se repose sous de frais ombrages, où l'on savoure des fruits délicieux. Les caravanes recherchent ces séjours enchanteurs pour y trouver la force et le courage nécessaires à l'accomplissement de leur laborieux voyage.

Dans le désert de la vie, Dieu a ménagé à nos âmes des oasis d'un ordre infiniment plus élevé. Les Apôtres en ont fait les premiers l'expérience sur le Thabor. Combien après eux ont aussi fait cette douce expérience dans différents sanctuaires, et de nos jours, sur la montagne de la Salette, à la grotte de Lourdes, à Paray le Monial, à Pellevoisin !

Mais pour se procurer ces faveurs spirituelles, pour aller prendre place à ces grandes assises de la piété, il faut des conditions que ne peuvent pas remplir bien des enfants de l'Eglise. Les lointains pèlerinages ne sont pas accessibles à tous, et pourtant tous sont appelés à jouir pleinement de l'effet de ces paroles du Sauveur : « Venez à moi, vous tous qui travaillez et souffrez, et je vous referai. »

Par bonheur, il est un pèlerinage dont l'abord ne coûte ni temps, ni argent, ni fatigue ; que nul ne surpasse en excellence et auquel Jésus-Christ nous convoque particulièrement : *c'est le pèlerinage du saint Tabernacle.*

Jésus, notre Sauveur, qui apparut à Marguerite-Marie dans la chapelle de la Visitation, réside là sur l'autel de l'église paroissiale, réellement présent. Ce temple est sa demeure ; il ne le quitte jamais, il y est notre consolation dans cette vallée de larmes, et c'est là pour nous comme un paradis anticipé.

Autour de ce paradis terrestre circulent, indifférents, les hommes qui n'ont pas la foi, et ceux chez qui la loi sommeille, jusqu'au jour où elle sera réveillée par le chagrin, la souffrance et l'approche de la mort. Cette conduite, hélas ! ne peut être excusée ; on la comprend cependant jusqu'à un certain point.

Mais comment expliquer la tiédeur des croyants ? N'est-il point surprenant qu'après tant de prodiges de sa bonté et de sa puissance, Dieu ne soit pas connu ? qu'étant connu, il ne soit point aimé ? qu'étant aimé, il ne soit point servi assidûment ?

Eh quoi ! vous les fidèles serviteurs de Jésus Christ, vous avez tout près de vous Celui que vous aimez ! Pourquoi donc laissez-vous seul ce divin Captif ? Pourquoi supportez-vous, sans remords aucun, que sa demeure soit pauvre, quand la vôtre est somptueuse ?

Sans doute, il est bon, il est touchant de se mêler, quand on le peut, aux foules poussées par la prière, comme par le souffle

de Dieu. Là, vraiment, on trouve des forces pour les mauvais jours. Mais prier seul, ou presque seul, dans le silence d'un temple désert, prier quelquefois sans attrait, monter la garde, humble sentinelle, et prouver au Souverain Maître, en luttant contre l'indifférence et l'entraînement général, un dévouement désintéressé et une constance inébranlable, VOILA QUI EST SOUVENT PLUS MÉRITOIRE que cent lieues faites avec l'attrait de l'exemple et le charme de la dévotion !

Faisons donc une large part au pèlerinage qui est tout à la fois *le plus facile, le plus profitable, celui auquel on pense le moins* : le pèlerinage quotidien au Saint-Sacrement de l'autel.

Bibliographie

— LA PHILOSOPHIE MINÉRALE, par Albert de LAPPARENT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. — 1 vol. in-16 de la collection *Etudes de philosophie et de critique religieuse*. Prix : 3 fr. 50. BLOUD et Cie, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

M. de Lapparent, savant d'une modestie parfaite, s'est toujours défendu d'être autre chose qu'un spécialiste. Nombreux cependant sont les pages de son œuvre, où, débordant les cadres d'une science particulière, il s'élève à des conceptions d'ordre philosophique. Mais dispersées dans les recueils les plus divers, ces pages étaient devenues pratiquement introuvables. Il faut savoir gré aux éditeurs de ce livre d'avoir groupé ici quelques-unes des plus originales. M. de Lapparent parlait volontiers de ce « monde minéral à la fois reposant et instructif, qui peut servir de refuge contre le spectacle souvent décourageant des tristesses contemporaines ». Le présent volume nous convie à l'étude de ce monde modeste où l'éminent savant trouvait matière à de hautes réflexions. Une première partie est consacrée à l'étude de la *Cristallographie*, de son histoire, de ses lois ; la seconde étudie *les vicissitudes de la préhistoire* et, particulièrement, la grave question de l'ancienneté de l'homme. Quelques études sur la constitution moléculaire des corps, sur la radioactivité, sur les théories de la matière complètent le volume. Bien que d'une allure très scientifique, ce livre se lit avec facilité et agrément. On sait, en effet, que M. de Lapparent s'est toujours distingué par une aptitude tout à fait exceptionnelle à rendre accessibles à tous les problèmes ardu de la philosophie scientifique. Un tel ouvrage ne peut manquer de trouver place dans toutes les bibliothèques sérieuses, à côté de ceux des Poincaré, des Le Dantec, etc. . . , qu'il aidera à compléter et à rectifier sur plus d'un point.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

Fabricant de cierges, bougies, chandelles.

Importateur de vins de messe

La maison J. B. Lasnie père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges Lévis.

Téléphone—Bell 91

“ National 169

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soney. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection de Soutanes, Pardessus, etc.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Congrès Eucharistique

MONTRÉAL, QUE., DU 7 AU 11 SEPTEMBRE 1910

Des billets d'excursion pour Montréal et retour seront en vente à toutes les stations, dans la Province de Québec du 5 au 11 septembre, bons pour retourner jusqu'au 15 septembre 1910 inclusivement.

PRIX : Un passage simple de première pour le voyage aller et retour.

Grande Procession Solennelle, Dimanche 11 Septembre

Excursions à prix populaires : service de trains spéciaux, voir les affiches.

E. J. HEBERT,

Agent Général. Dépt. des Passagers